



Bulletin de participation

(Particulier)

CONSTRUCTION DE L'ASCENSEUR POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE A LA MADELEINE

Votre déduction fiscale : 66% de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

NOM :

Prénom :

Adresse :

E- Mail :

**OUI, je verse un don de€
pour la construction de l'ascenseur PMR de La Madeleine.**

Chèque à libeller à l'ordre de « Madeleine-Accessibilité »
à renvoyer accompagné de ce bulletin à :

Madeleine-Accessibilité
14, rue de Surène
75008 PARIS

**Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour la déduction de mon impôt
sur le revenu**

Merci de votre soutien.